



Politique

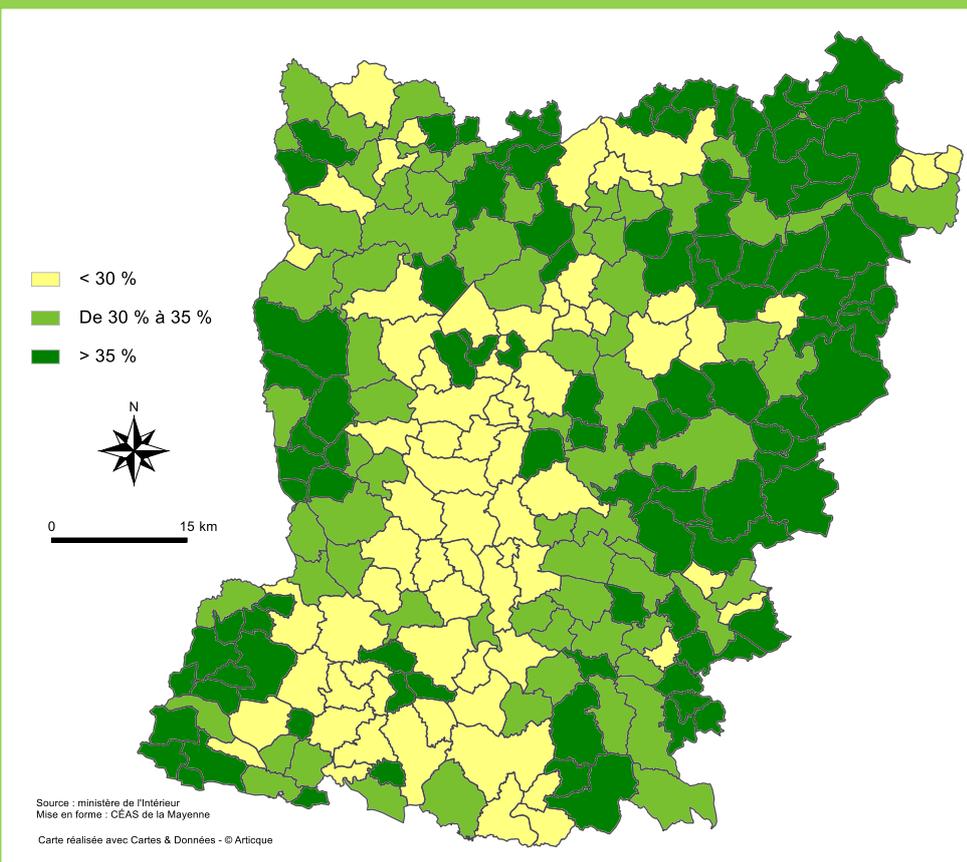
L'extrême droite fait bien partie du décor politique en Mayenne

En Mayenne, si l'on raisonne par rapport à l'ensemble des inscrits, près de 50 000 électeurs (21,9 %) ont voté au premier tour de la présidentielle pour l'un des trois candidats d'extrême droite : Marine Le Pen (16,6 %), Éric Zemmour (3,6 %) et Nicolas Dupont-Aignan (1,7 %). Dans le même temps, 27,0 % des inscrits ont voté pour Emmanuel Macron.

Au second tour, Emmanuel Macron voit le nombre de suffrages en sa faveur augmenter de quelque 41 500 quand Marine Le Pen en gagne moins de 20 000 par rapport au premier tour. Finalement, en Mayenne, Emmanuel Macron arrive en tête avec près de 102 300 voix (45,5 % des inscrits), devançant Marine Le Pen et ses 57 000 voix (25,4 %). Au demeurant, un citoyen mayennais sur quatre a déposé dans l'urne un bulletin en faveur de l'extrême droite.

Si l'on observe les résultats du premier tour par commune, c'est surtout le côté est de la Mayenne qui vote pour l'extrême droite (cf. carte) – surtout autour de Pré-en-Pail-Saint-Samson, Villaines-la-Juhel, Évron... Plus inattendu, il y a aussi la partie ouest du territoire de Laval Agglomération (soit de l'ancien Pays de Loiron) et celle du Pays de Craon. Attention toutefois ! Dans une centaine de communes, l'extrême droite réalise un score supérieur à 35 %, mais ce sont le plus souvent des communes peu peuplées. L'extrême droite apparaît peu présente dans les plus grandes villes, mais ce n'est pas forcément le cas en chiffres absolus. Au premier tour de la présidentielle, Marine Le Pen a recueilli près de 10 200 voix dans les seules huit villes les plus importantes (de Laval à Ernée). Ces 10 200 voix représentent 27 % de son électorat en Mayenne, dans seulement huit communes. Certes, ces huit communes regroupent 36 % des électeurs inscrits.

Élection présidentielle - 1^{er} tour (10 avril 2022)
Mayenne : taux vote Extrême droite par commune
(Marine Le Pen + Eric Zemmour + Nicolas Dupont-Aignan)





Associations

Les responsables bénévoles font-ils l'objet d'une discrimination ?

Une association peut attribuer à ses salariés une prime de partage de la valeur (anciennement « prime Macron »). Pouvant aller jusqu'à 3 000 euros par année civile et par salarié (6 000 euros dans certains cas), cette prime est exonérée de cotisations sociales, salariales et patronales, et n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu.

Si les salariés créent de la richesse dans le cadre d'un contrat de travail, des responsables bénévoles contribuent également très largement à cette création de richesse de par leur investissement, mais c'est dans le cadre d'un engagement militant.

Dès lors, si la prime de partage de la valeur est réservée aux seuls salariés, une association peut-elle marquer sa gratitude à l'égard de responsables bénévoles en leur offrant un cadeau ?

L'absence de contrepartie financière étant la caractéristique essentielle du bénévolat, un responsable bénévole ne doit donc percevoir aucune rémunération, en espèces ou sous la forme d'avantages en nature. Cependant, l'administration fiscale tolère qu'une association à but non lucratif offre des cadeaux de faible valeur à ses bénévoles. Le montant maximum est actuellement fixé à **73 euros par an**. Au-delà, l'Urssaf peut requalifier le cadeau en avantage en nature. Ainsi, l'association est alors tenue de le déclarer à l'administration fiscale et de régler les cotisations sociales afférentes... Le responsable bénévole doit déclarer le cadeau comme une rémunération soumise à l'impôt sur le revenu.

Bien entendu, les responsables bénévoles peuvent se faire rembourser tous les frais justifiés engagés dans le cadre de leur activité. C'est même une condition pour ne pas exclure de l'engagement associatif des personnes qui n'ont pas les moyens financiers de « subventionner » une association.



Écologie

La science-fiction, c'est aussi aujourd'hui !

Dans un vaisseau spatial qui se déplacerait à 40 000 km/h, il ne faudrait que 65 jours pour atteindre Mars... mais huit millions de siècles pour rejoindre le centre de notre Galaxie – la Voie lactée ⁽¹⁾. Par contre, c'est vrai, à la vitesse de la lumière, il ne faudrait que 3 minutes pour aller sur Mars et... seulement 300 siècles pour

arriver au centre de la Galaxie... Ce n'est pas pour demain ! Alors, pouvons-nous prendre grand soin de notre planète Terre ?

Source : « Explorer l'espace » (dossier), *Science et Avenir – La Recherche* n° 895 de septembre 2021.



Démographie

1 757 naissances en Mayenne, de janvier à juillet 2022

À partir des bulletins de naissance, l'Insee diffuse les naissances domiciliées, par département, pour les sept premiers mois de l'année (estimation provisoire pour juillet 2022).

En Mayenne, 1 688 bébés étaient nés durant les sept premiers mois 2020 ; 1 663 pour ceux de 2021 et le chiffre provisoire pour 2022 est d'un total de 1 757 naissances, toujours sur les sept premiers mois (soit 94 de plus que l'année passée).

La pensée hebdomadaire

« Le 10 août [2021], le quotidien *Le Monde* nous apprend que le salaire du footballeur Lionel Messi au Paris-Saint-Germain (PSG) sera de 40 millions d'euros net par an, et que la rémunération moyenne des patrons du CAC 40 passera de 3,8 millions d'euros en 2020 à 5,3 millions en 2021. Quelques pages plus loin, nous découvrons que le budget annuel du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) s'élève à 6 millions d'euros par an. Ainsi, le salaire d'une star du football correspond aux ressources de presque sept années d'une institution qui comprend 195 États membres, coordonne le travail de centaines de scientifiques internationaux et assure une fonction essentielle dans la compréhension des causes et conséquences du réchauffement climatique. »

Marc Billaud, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), rattaché au Centre de recherche en cancérologie de Lyon, « Hiérarchie des priorités en temps de pandémie – Le footballeur et le chercheur », *Le Monde diplomatique* d'octobre 2021.

L'auteur s'exprime en son nom, et non en celui du CNRS.

(1) – L'Univers compterait quelque 2 000 milliards de galaxies, chacune avec plusieurs centaines de milliards d'étoiles et de planètes...